

Quel choix pour l'avenir de la Savoie :

Le contournement autoroutier ou le contournement ferroviaire ? (Accès au Lyon-Turin)

Nous trouvons désolant que le Maire de Chambéry et la première adjointe de l'Agglomération au Transport communiquent plus sur la nécessité d'un contournement autoroutier de Chambéry (1 milliard d'euros) plutôt que celle d'un contournement ferroviaire de Chambéry (accès au Lyon-Turin). **Qui pourrait nous faire croire que nous puissions nous offrir les deux ?**

Rappelons que, seuls les accès au Lyon-Turin permettront de reporter sur le rail une grande partie du trafic poids-lourds qui traverse notre agglomération en direction de l'Italie. Seuls ceux-ci permettront de développer significativement l'offre ferroviaire pour les voyageurs sur notre bassin de vie.

Michel Dantin et Josiane Beaud connaissent-ils le dossier du contournement autoroutier ?

Savent-ils qu'il est prévu de mettre la VRU à deux fois deux voies pour la congestionner aux heures de pointe et ainsi provoquer un report vers le contournement payant ?

La non réalisation du contournement autoroutier est-il l'argument pour justifier l'échec du « révolutionnaire » plan de déplacement ?

Les représentants des usagers des transports sont ignorés ; les opposants au Lyon-Turin mis en avant. Nous trouvons surprenant qu'à la table ronde, organisée le 20 juin prochain par Josiane Beaud sur la gouvernance de la mobilité, ne soient présents, en dehors du Laboratoire d'Économie des Transports de Lyon, que des élus juges et partie avec aucun représentant des usagers des transports.

Rappelons que le LET est connu pour être la caution universitaire des opposants au Lyon-Turin, non seulement par les déclarations d'un de ses éminents membres, mais, également, par la publication de deux études sur un projet, délirant, de wagon automoteur pour gravir les pentes de la Maurienne... (sans ajouter de locomotives et montés sur vérins pour s'abaisser dans les tunnels de la ligne historique).

Un seul réseau de transport en commun au 1er janvier 2021 est l'urgence pour notre bassin de vie : des économies d'échelles avec, en prime, un meilleur service pour les usagers !

Les élus de l'agglomération chambérienne doivent exiger que celle-ci prolonge de deux ans sa DSP afin de l'aligner sur celle de Grand-Lac. Ceci permettra, par la constitution d'un syndicat mixte qui respectera la fiscalité de chaque territoire, d'avoir un seul réseau de bus sur le bassin de vie au 1er janvier 2021.

En plus des économies d'échelles, la constitution d'un seul réseau de bus permettra la mise en place de lignes « Bassin de Vie », par la fusion de certaines qui s'arrêtent aujourd'hui à des frontières purement administratives et qui ne correspondent pas aux besoins des habitants. Aucun argument ne tient aujourd'hui pour reporter encore une fois cette fusion !

Le projet de desserte de Technolac et d'Exapole par la gare de Viviers-du-Lac est une solution coûteuse pour le contribuable et mauvaise pour les usagers. C'est une erreur majeure qui coûtera encore plus chère aux collectivités et qui sera moins attractive pour les usagers. La solution la plus économe et la plus satisfaisante est, sans conteste, la fusion des lignes 1, 2, 3, A et B des réseaux de Grand Lac et Chambéry.

Le projet de doublement de l'échangeur autoroutier de Chambéry Nord pénalise lourdement le co-voiturage, la fin des bouchons annoncée est un mensonge et la sécurité une contre vérité !

A l'heure où la plupart des collectivités cherchent à développer le co-voiturage, il est incompréhensible que les élus aient accepté un projet qui va le pénaliser lourdement, juste pour faire gagner quelques secondes aux automobilistes par la création de voies de péage sans arrêt...

Contrairement aux affirmations de Josiane Beaud, au Conseil Municipal de Chambéry, ce projet n'est pas financé par AREA mais en très grande partie par les usagers, grâce à des sur-augmentations des péages sur plusieurs années. Là encore, les représentants des usagers des transports ont été tenus à l'écart par les élus de l'agglomération.

La priorité doit être accordée au doublement partiel de la voie ferrée, entre Aix-les-Bains et Annecy, projet voté et financé par la région en 2015 et dont le Président de l'Agglomération et Conseiller Régional Xavier Dullin ne parle pas, à la différence de l'agglomération d'Annecy.